



*Atelier Mathilde Martin*  
Bureau d'étude paysagiste  
11 route de Coulomnes - Fougères-sur-Bièvre  
41120 Le Controis-en-Sologne  
ateliermmartin@yahoo.fr  
06 71 84 93 02

# PROJET PHOTOVOLTAIQUE LES SABLIERES DE CIRON (36) Etude paysagère

Mai 2022



L'Atelier Mathilde MARTIN,  
Bureau d'étude paysagiste

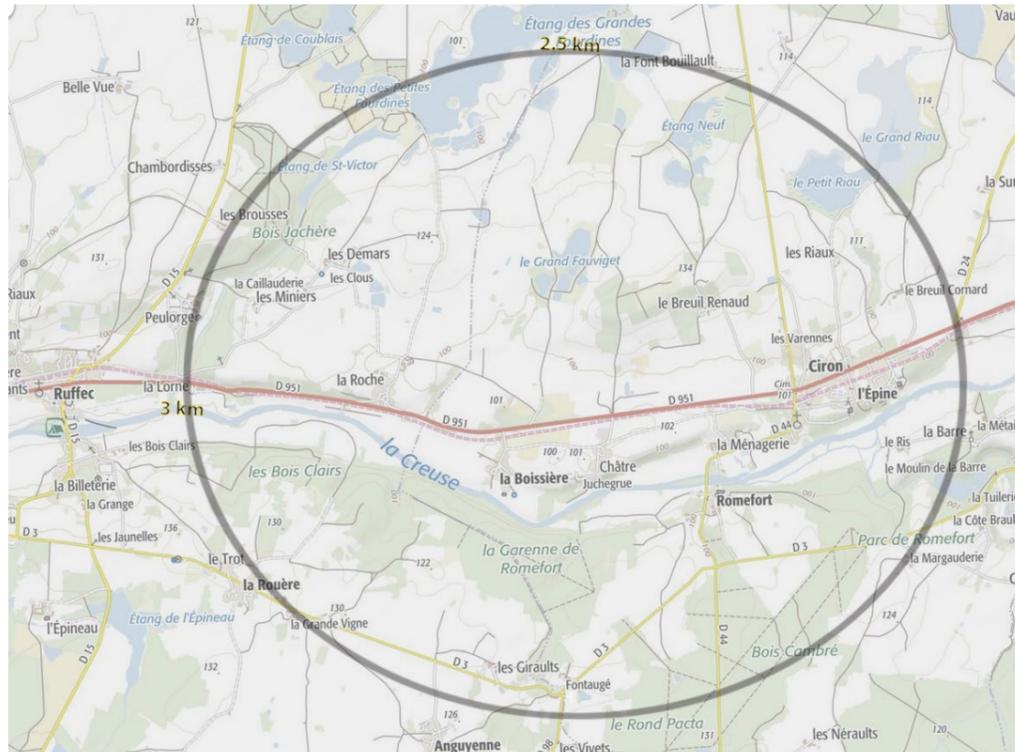
11 route de Coulomnes, 41120 Fougères-sur-Bièvre  
Septembre 2021

# SOMMAIRE

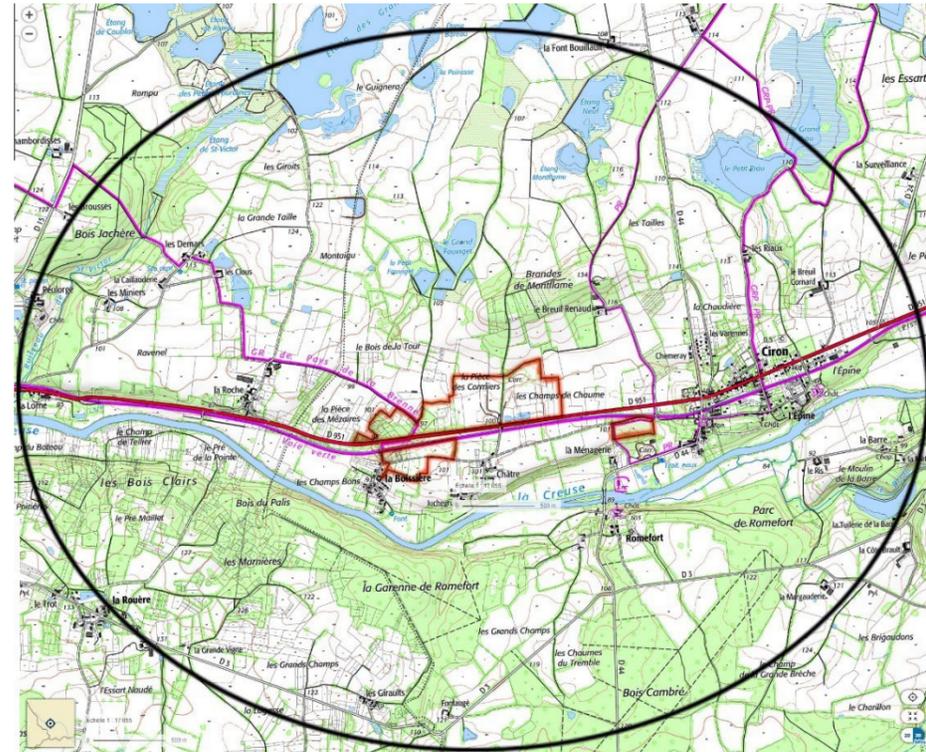
<b>I. ETUDE DE L'ETAT INITIAL / PREAMBULE</b>	<b>Page 3</b>
<b>1. <u>A L'échelle de l'aire d'étude éloignée</u></b>	<b>Page 4</b>
a) Description des unités paysagères et de leurs sensibilités.	Page 5
b) Mise en perspective de l'aire d'étude éloignée dans son environnement physique, géographique et patrimonial. Structure et occupation du territoire (relief, routes, végétation, patrimoine)	Page 5
c) Caractérisation de la sensibilité visuelle du site, reportage photo rendant compte des perceptions du site depuis l'extérieur sur l'aire d'étude éloignée	Page 14
<b>2. <u>A L'échelle de la ZIP</u></b>	<b>Page 29</b>
a) Compréhension du site dans sa réalité physique et spatiale (relief, végétation ...) ainsi que son rapport avec l'environnement immédiat.	Page 30
✓ Le relief	Page 30
✓ La végétation	Page 32
b) Mise en évidence des composantes humaines, historiques et culturelles du site.	Page 36
<b>3. <u>Conclusion de la partie initiale / Evaluation des niveaux d'enjeux</u></b>	<b>Page 44</b>
<b>II. ANALYSE DES EFFETS SUR LE PAYSAGE</b>	<b>Page 48</b>
<b>1. <u>Choix des points de vue</u></b>	<b>PAGE 48</b>
<b>2. <u>Photomontages</u></b>	<b>PAGE 49</b>
<b>3. <u>Coupes paysagères</u></b>	<b>PAGE 62</b>
<b>4. <u>Synthèse des impacts</u></b>	<b>PAGE 64</b>
<b>5. <u>Evitements, réductions, compensations</u></b>	<b>PAGE 65</b>
<b>III. SYNTHESE GENERALE</b>	<b>Page 69</b>
<b>I. ETUDE DE L'ETAT INITIAL</b>	

**PREAMBULE / DEFINITION DES AIRES D'ETUDES**

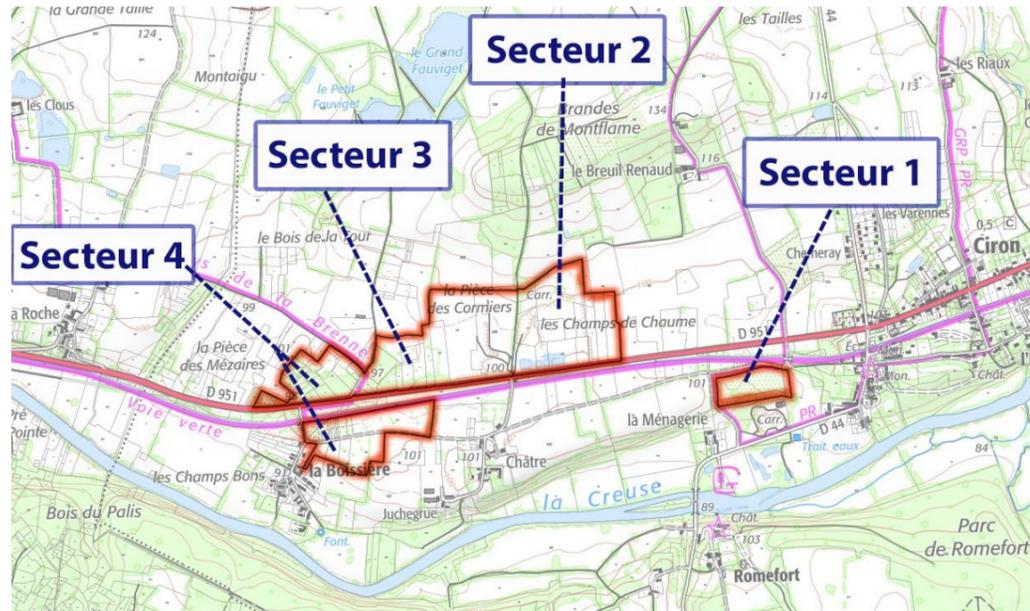
L'étude de l'état initial est faite à 2 échelles. Dans un premier temps, elle est présentée à une échelle large, l'aire d'étude éloignée (entre 2.5 km et 3 km de la zone d'implantation potentielle (ZIP) et dans un second temps, à l'échelle de la ZIP. La ZIP est sectorisée en 4 parties ayant 4 entités différentes. On parle d'une zone d'implantation potentielle mais en réalité, il existe 4 secteurs distings et aux ambiances propres à chacun.



**AIRES D'ETUDE LARGE A UNE ECHELLE DE 2.5 A 3KM DE LA**



**AIRES D'ETUDE LARGE A UNE ECHELLE DE 2.5 A 3KM DE LA ZIP (ZIP EN**



**AIRES D'ETUDE RAPPROCHEE A L'ECHELLE DES 4 SECTEURS DE LA ZIP (ZIP EN**

1. A L'échelle de l'aire d'étude éloignée (2.5 à 3 km de la zone d'implantation potentielle) :

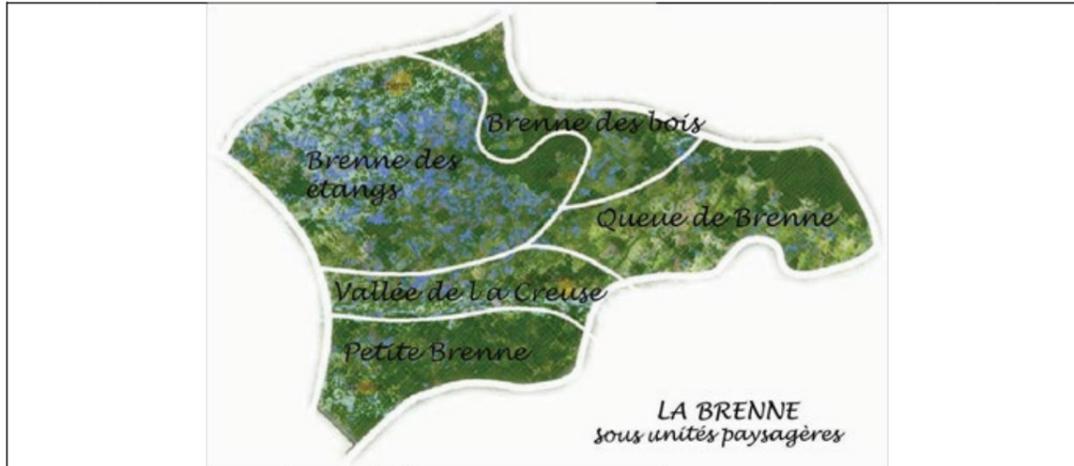
a) Description des unités paysagères et de leurs sensibilités.

L'atlas des Paysages de la région Centre Val-de-Loire montre que le paysage de Ciron est dans l'unité paysagère de la Brenne.

➤ **La Brenne**

Les paysages de la Brenne se remarquent par la façon dont sont entremêlés les nombreux étangs et les terres (bois, landes ou pâtures).

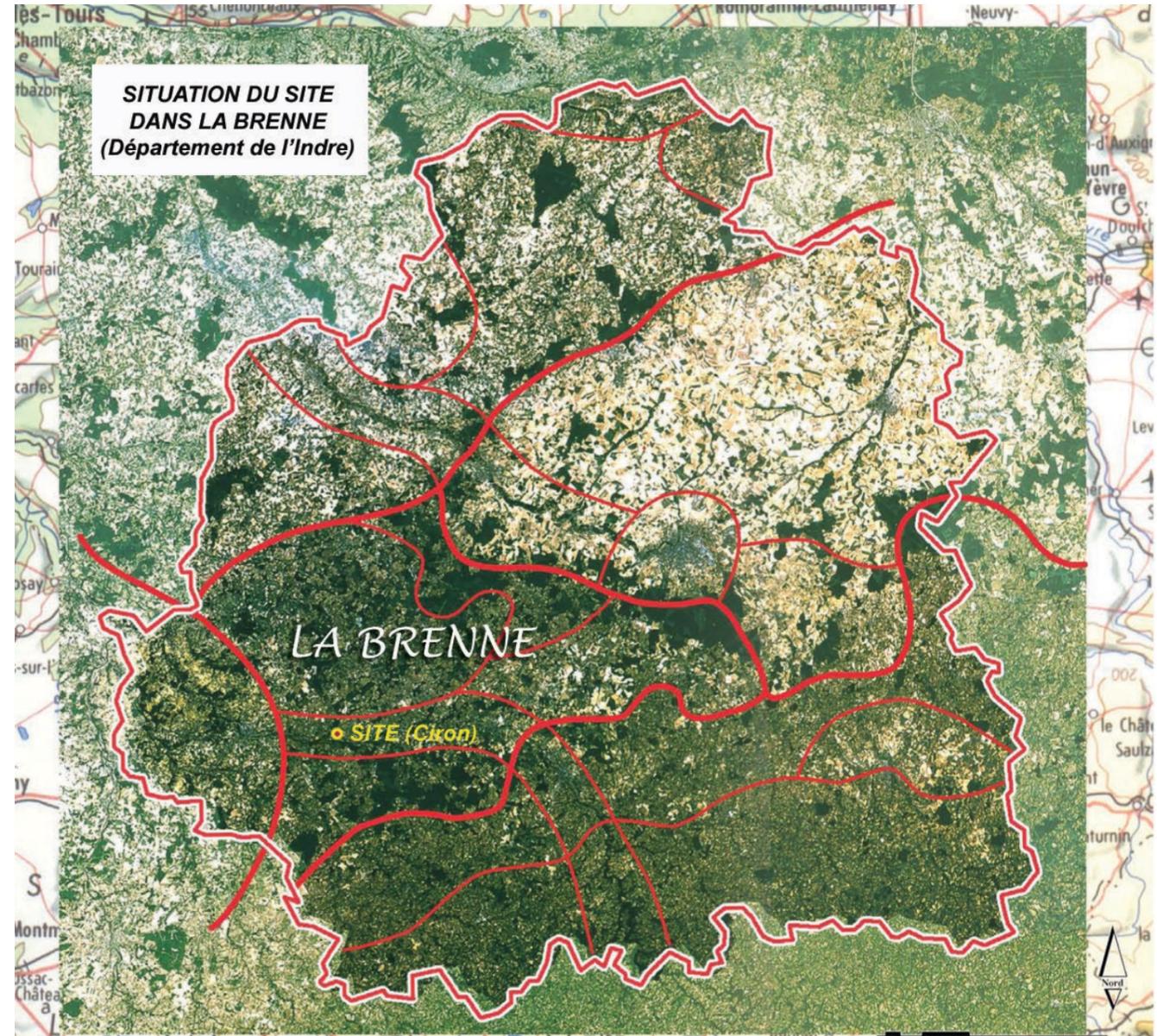
Le relief y est faible, seuls quelques « boutons » (petites buttes boisées) viennent rompre la platitude de ces paysages, ainsi que les digues densément boisées qui protègent les routes. La Brenne est protégée par un parc naturel.



Les sous unités paysagères de la Brenne



Paysage de la Brenne (vue d'un bouton en arrière plan)



CARTE DE LA BRENNE. SITUATION DU SITE

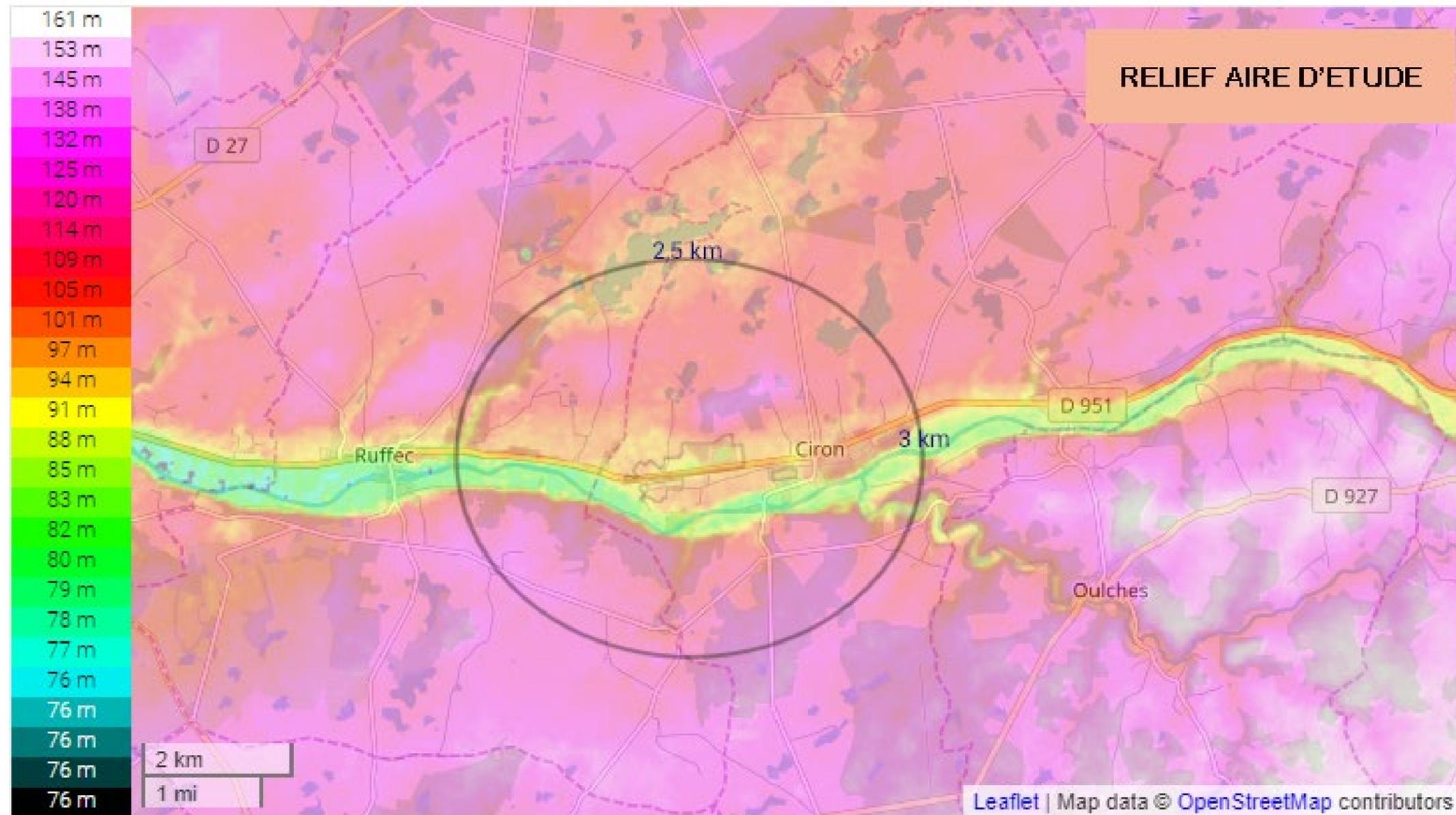
Support de carte : Fond M'SAT

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001 -

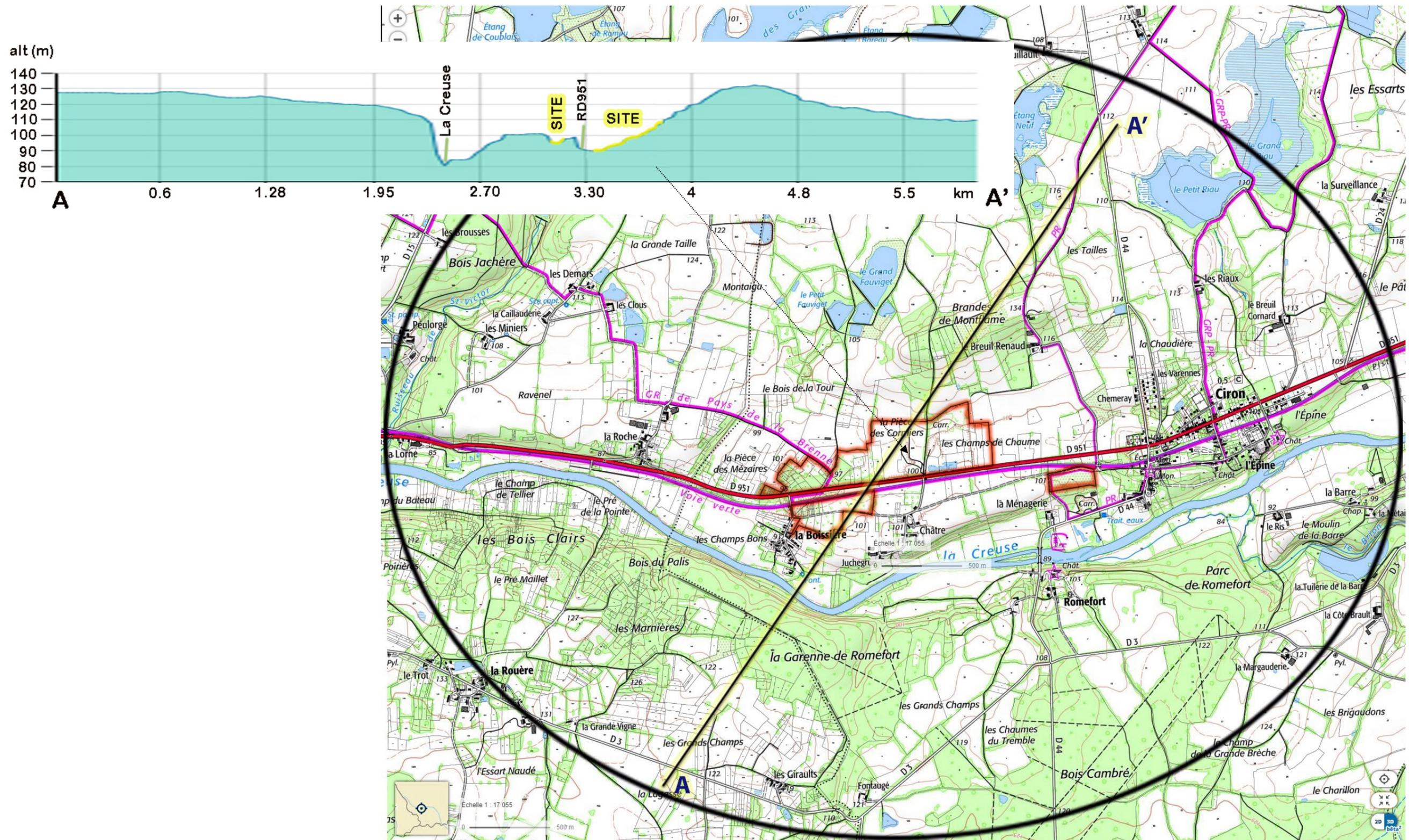
b) Mise en perspective de l'aire d'étude éloignée dans son environnement physique, géographique et patrimonial. Structure et occupation du territoire (relief, routes, végétation, patrimoine.).

La carte suivante montre le relief à une échelle de plus de 2.5 km du site, on s'aperçoit que les différentes zones d'exploitations ne sont pas en point haut de l'aire d'étude éloignée (le point culminant est à plus de 132 m au nord), tandis que les zones ont une altitude moyenne, voir plutôt basse (90 m). Le point le plus bas de l'aire d'étude est au niveau de la Creuse à environ 85 m, il est équivalent au point le plus bas du site.

✓ Le relief

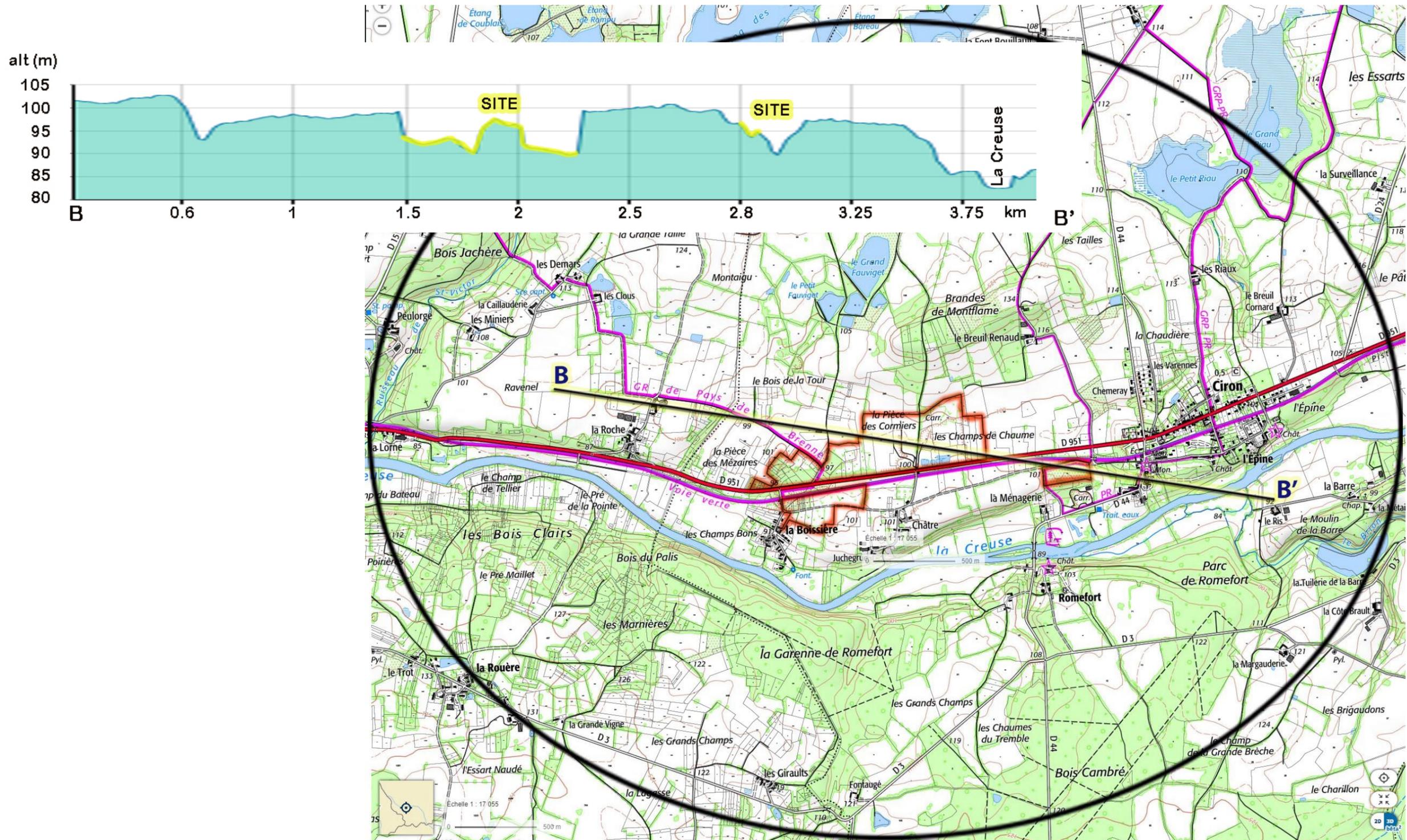


CARTE DU RELIEF DANS LE SECTEUR D'ETUDE ELOIGNE



SITUATION DES SECTEURS D'IMPLANTATIONS POTENTIELS AU CŒUR DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE.

Les zones d'implantations potentielles sont en point bas, ils ne sont pas visuellement exposés, ils sont plutôt encaissés.



**SITUATION DES SECTEURS D'IMPLANTATIONS POTENTIELLES AU CŒUR DE L'AIRE D'ÉTUDE.**

Les zones d'implantations potentielles sont en point bas, **elles ne sont pas visuellement exposées, elles sont plutôt encaissées. Les différentes zones étant des anciennes carrières, les sols ont été décaissés et remaniés, ils y sont d'autant plus encaissés.**

**Le relief est un enjeu faible sur l'aire d'étude éloignée car la Creuse crée un environnement encaissé et compte tenu de la végétation il n'y a pas de point de vue lointains depuis les rebords du val ou depuis les points les plus hauts.**

### ✓ Le réseau viaire

La route principale la plus proche du site est la **D951**. Elle reste relativement fréquentée (Le Blanc / Argenton-sur-Creuse).

Cette route est bordée d'une végétation dense et haute. Elle n'offre pas de vue vers les anciennes carrières.



**Vue 1 depuis la D 951 à la sortie ouest de Ciron**

On peut remarquer que l'aire d'étude est assez peu desservie en liaisons routières. La D951 est l'axe principal qui dessert Ciron et dessert perpendiculairement la D44 (vers Ronay). Les autres voies sont des chemins de terre très peu fréquentés, privés ou en cul-de-sac.

La D951 est l'axe fort de l'aire d'étude, cette départementale est très fréquentée, actuellement sa traversée est dominée par une sensation de verdure et d'une forte présence végétale. Il devrait en être de même après les tables photovoltaïques installées. **Les franges boisées sont à préserver.**

Parallèle à la D951, une ancienne voie ferrée est reconvertie en un chemin de promenade sécurisé et aménagé. Ce tronçon fait partie d'un linéaire de 70 km qui s'étend le long de la rivière Creuse et vers la vallée de l'Anglin et le département de la Vienne. Son passé ferroviaire en fait un itinéraire facile d'accès, jalonné de villages et sans relief particulier. De nombreux villages proposent cafés et restaurants pour une halte ou un but de balade.

Cette voie est identifiée comme 'La voie verte'

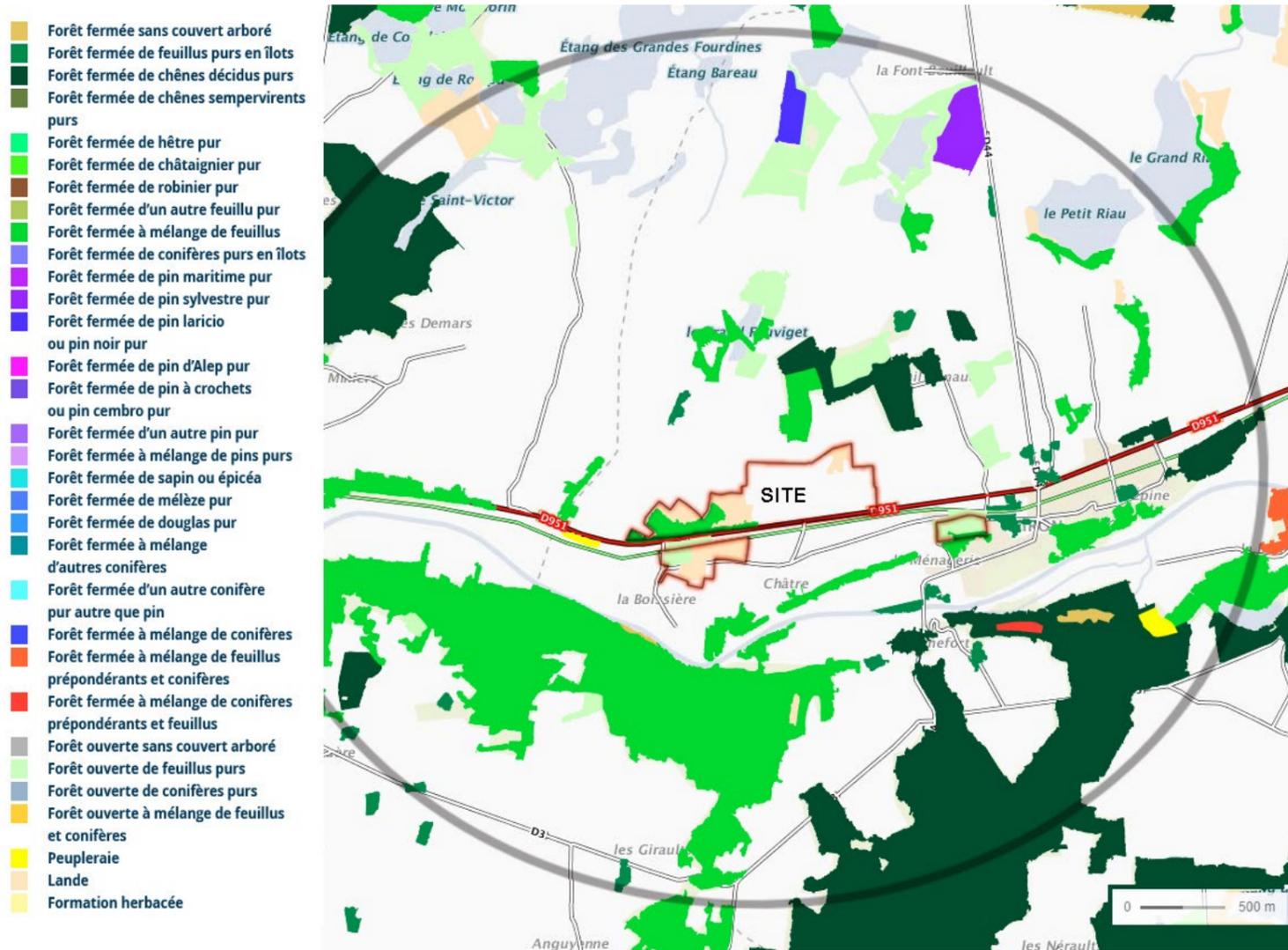


**CARTE DU RESEAU VIAIRE DANS LE SECTEUR D'ETUDE**

**Le réseau viaire est un enjeu faible sur l'aire d'étude éloignée pour ce qui est des routes (car peu nombreuses, bordées de végétation haute et n'offrant pas de points de vue latéraux) mais fort pour ce qui est de la voie verte (car elle traverse de part en part l'aire d'étude éloignée et le fait qu'elle soit piétonne laisse d'avantage l'occasion d'apprécier des fenêtres visuelles entre les branchages).**

## ✓ La végétation

Les cartes suivantes montrent que le secteur est fortement boisé et bocager. Ces successions de haies et de boisements créent de nombreux filtres visuels naturels.



CARTE DE LA VEGETATION DANS LE SECTEUR D'ETUDE  
(SOURCE CORINE LAND COVER)

MISE EN EVIDENCE DE LA VEGETATION DANS LE SECTEUR D'ETUDE

La végétation sur l'aire d'étude est principalement concentrée le long des routes, le long de la Creuse et au sud de celle-ci. Les horizons sont boisés et rapprochés.

La cartographie pourrait laisser imaginer que le nord-ouest de l'aire d'étude est dépourvue de végétation et qu'il pourrait y avoir des vues vers le site, cependant, il existe de nombreuses petites haies et bosquets non cartographiés qui en réalité créent des filtres visuels naturels. De plus, cette zone n'est pas accessible, elle n'est pas habitée, elle est composée d'accès privés qui mènent à des étangs et des prairies, elle n'est pas fréquentée.

**La végétation est un enjeu fort sur l'aire d'étude éloignée car elle crée des écrans végétalisés importants permettant des filtres visuels non négligeables.**

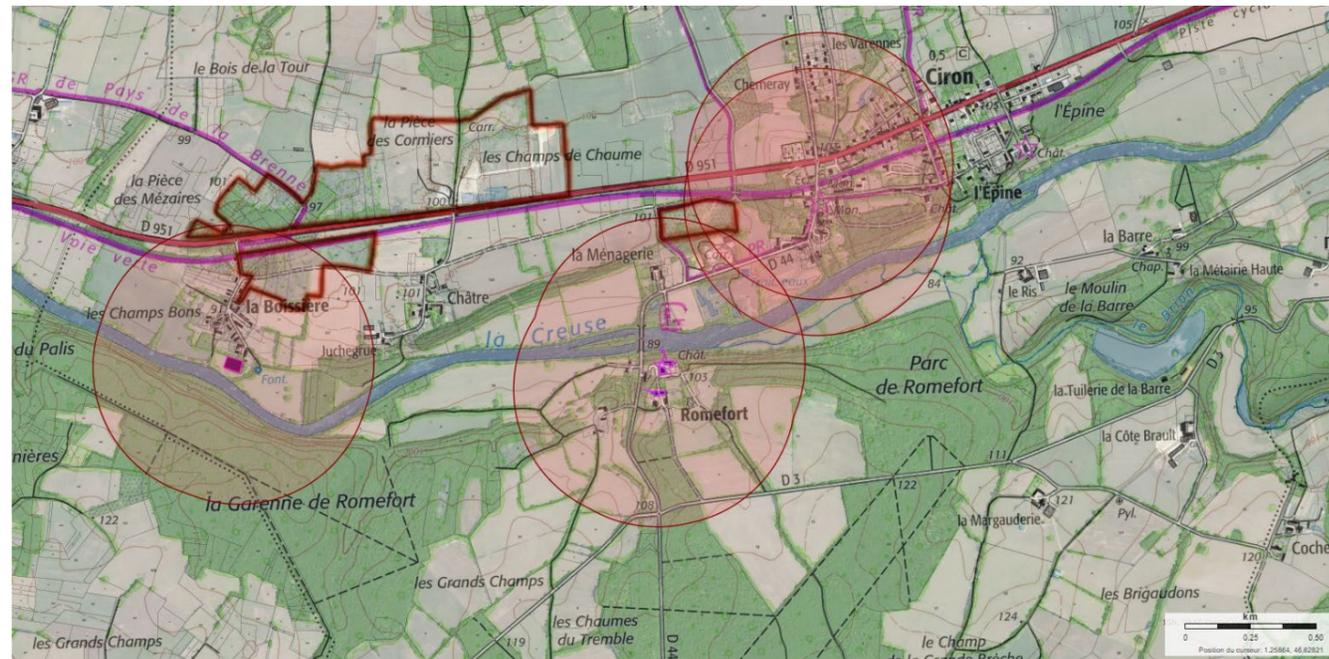
✓ Le patrimoine historique

Les monuments historiques sur l'aire d'étude sont au nombre de 4.

La maison forte de la Boissière (n°1) est dans le val de la Creuse. Le château de Romefort (n°2) est en hauteur sur les hauteurs du coteau.

Le Monument aux aéronotes (n°3) et la Lanterne aux morts (n°4) sont dans le bourg de Ciron.

Ces édifices ne disposent pas d'un attrait touristique fort. Les édifices 2 et 2 sont privés, fermés, inaccessibles



CARTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE DANS LES 2.5 KM AUTOUR DU SITE. ZONAGE DE 500M AUTOUR DES EDIFICES

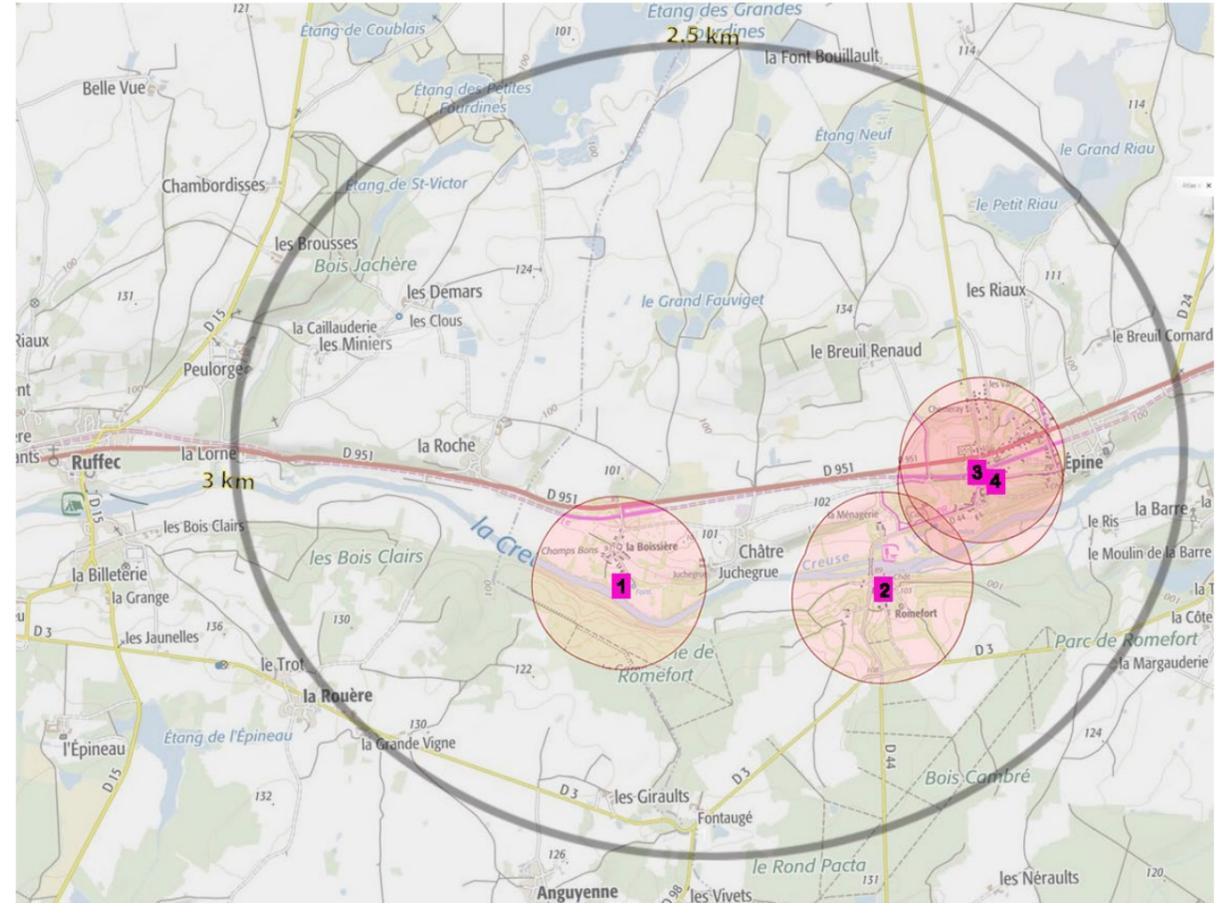
**1 : Maison forte de la Boissière (inscrit MH)**

Limite 13è siècle, 14è siècle ; Limite 16è siècle 17è siècle



**2 : Château de Romefort (classé MH)**

4e quart 12e siècle, 2èmc moitié 19 è siècle



CARTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE DANS LES 2.5 KM AUTOUR DU SITE

**3 : Monuments aux aéronotes Théodore Sivel (inscrit MH)**



**4 : Lanterne des morts (classé MH)**

12e siècle



**1 : Maison forte de la Boissière (inscrit MH)**

Limite 13<sup>e</sup> siècle, 14<sup>e</sup> siècle ; Limite 16<sup>e</sup> siècle 17<sup>e</sup> siècle

Cette maison est à proximité immédiate des zones les plus à l'ouest de l'aire d'étude, cependant, elle est située dans l'intimité de la vallée de la Creuse, dans un environnement très boisé et isolé. Des bâtiments de ferme sont situés en premier plan de la maison inscrite, ils masquent la vue au delà de la propriété. L'édifice étant fortifié, il y a très peu de fenêtres ouvertes vers l'extérieur.

L'environnement est isolé et ne permet pas de vues dégagées vers la zone d'implantation potentielle la plus proche.

La maison forte est privée et n'est pas ouverte au public, elle n'est pas accessible. Le chemin d'accès est en terre et encaissé.



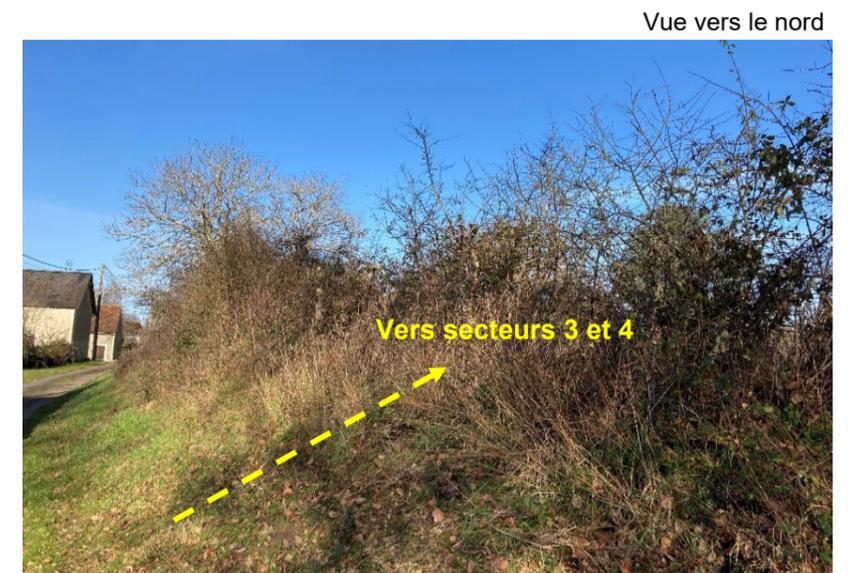
VUE AERIENNE DU CONTEXTE DE LA MAISON FORTE DE LA BOISSIERE



VUE AERIENNE DU CONTEXTE DE LA MAISON FORTE DE LA BOISSIERE



VUE DEPUIS LE CHEMIN EN TERRE VERS LES SECTEUR 3 ET 4



VUE DEPUIS LE CHEMIN CREUX EN TERRE VERS LA BOISSIERE

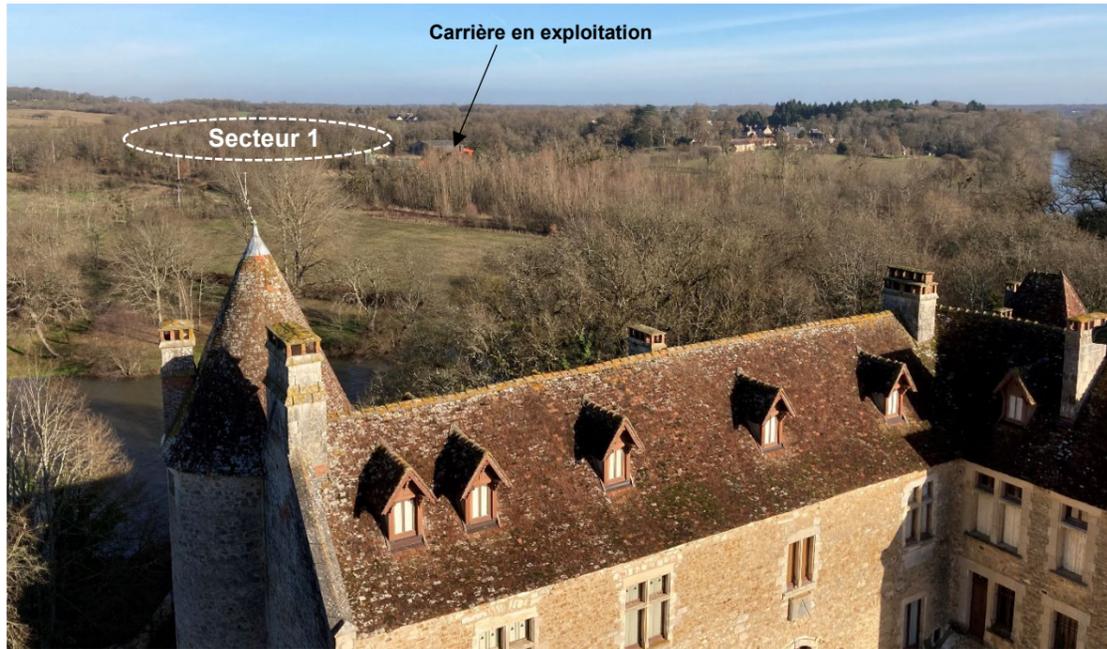
**2 : Château de Romefort (classé MH)**

4e quart 12e siècle, 2<sup>ème</sup> moitié 19<sup>e</sup> siècle

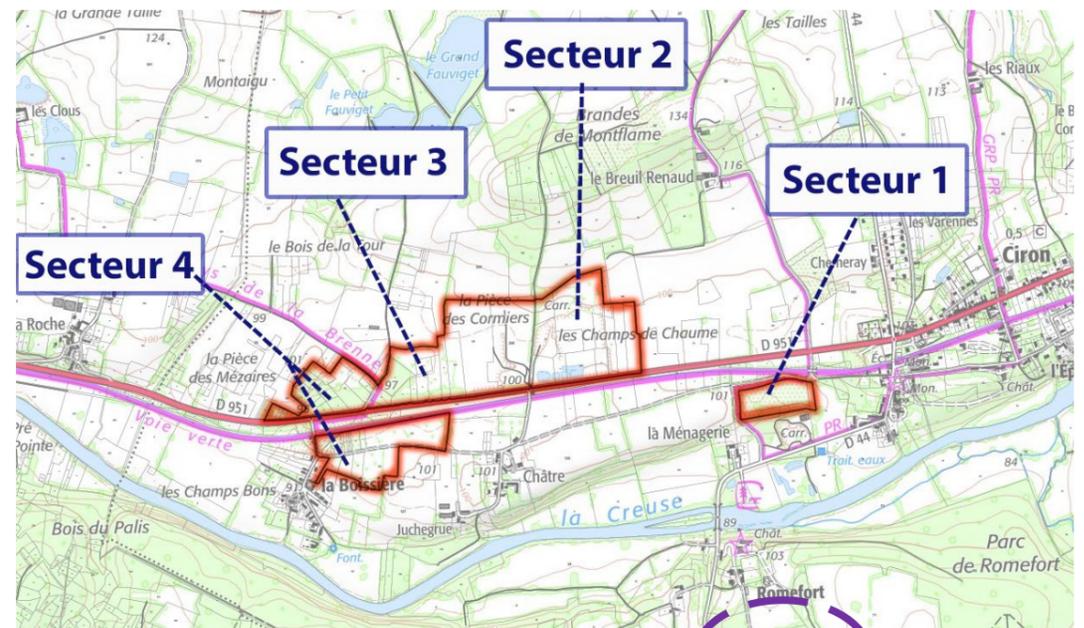
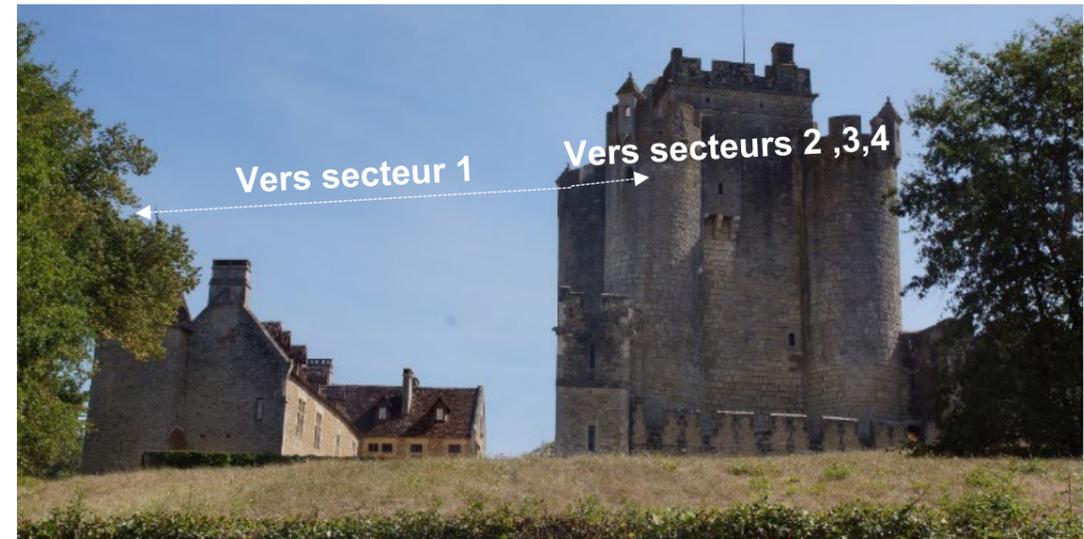
Le château de Romefort est un château privé qui ne se visite pas, il est au-dessus de l'ancienne carrière la plus à l'est des secteurs d'implantations potentiels. Il s'agit d'un ensemble de deux bâtiments, à l'ouest, un donjon construit entre 1180 et 1190 et à l'est un corps de logis situé entre une tour ronde du 15e siècle et une tour carrée du 17e siècle.

Le donjon n'est pas visitable et n'est pas habité, il est vide (pas d'eau, d'électricité...) et n'a pas de projet de développement particulier. Un escalier intérieur en pierre permet de se rendre dans une de ses tours et d'avoir, au sommet du donjon, un panorama vers la creuse. Il est possible de voir la carrière en exploitation. Le logis est strictement privé, habité l'été par la famille des propriétaires. Les fenêtres du côté de la Creuse et du secteur 1 sont petites, plus basses et donc partiellement filtrées par des arbres.

**Vue depuis le donjon :**



**VUE DEPUIS LE SOMMET DU DONJON VERS LE SECTEUR 1 ET LA CARRIERE EN EXPLOITATION**



**VUE DEPUIS LE SOMMET DU DONJON VERS LES SECTEURS 2,3 ET 4**

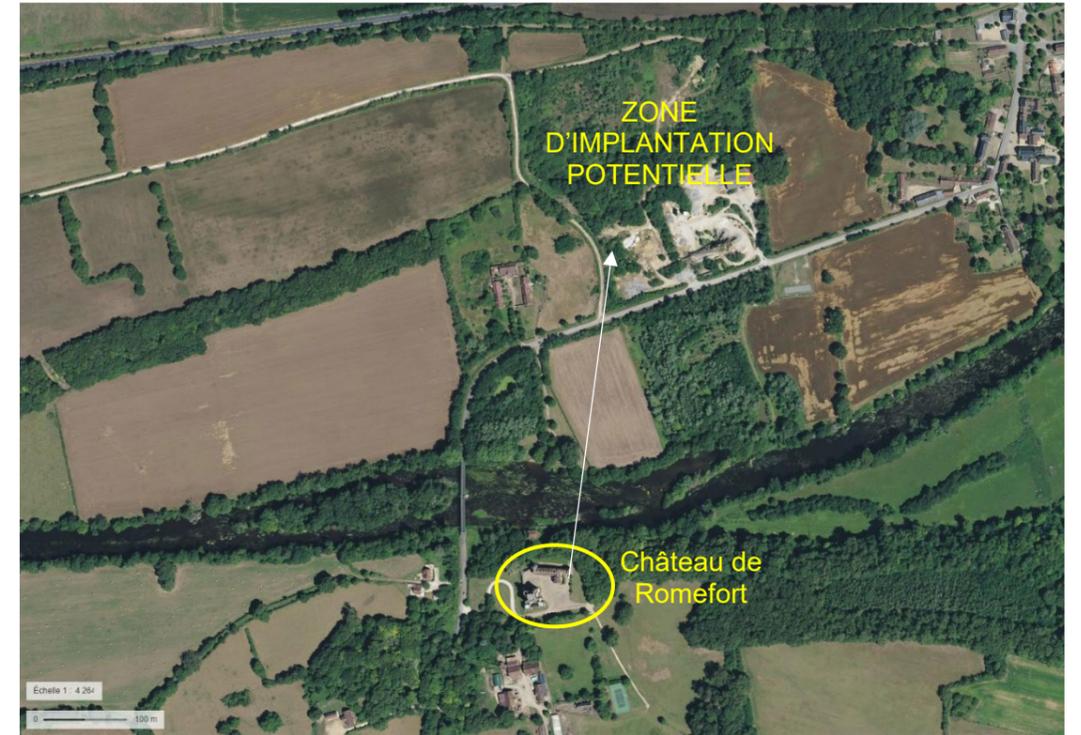
Le donjon offre un panorama principalement vers le secteur 1 car les vues vers les secteurs 2,3 et 4 sont plus lointaines et largement filtrées par le boisement.

La vue de ce panorama n'est possible que par les propriétaires (donjon privé, non accessible, escalier assez peu pratique), l'accès au sommet est très occasionnel et principalement pour des buts d'entretien.

**L'enjeu depuis le château de Romefort est faible.**



VUE DU CHATEAU DE ROMEFORT DEPUIS LE PONT SUR LA CREUSE

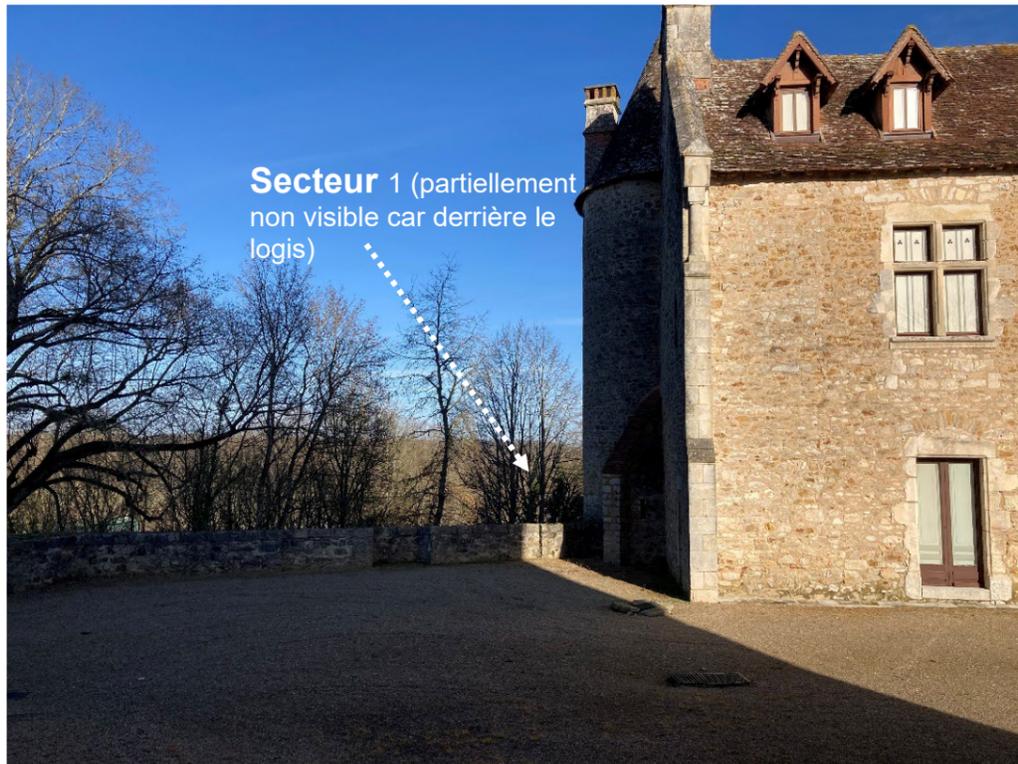


**Vue depuis la cour du corps de logis :**

Le secteur 1 est derrière le corps du logis, il n'est pas visible depuis l'intérieur de la cour. Une fenêtre visuelle permet de voir la Creuse mais toujours pas la carrière en exploitation ni le secteur 1.



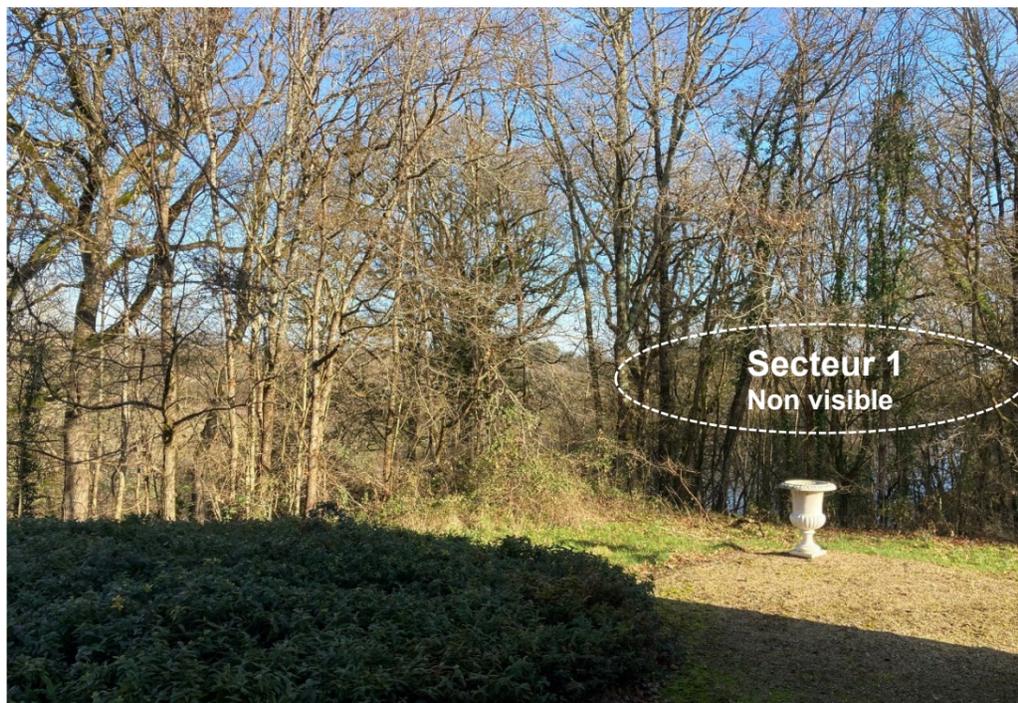
VUE DEPUIS LA COUR DU LOGIS AU BOUT DU PIGNON LE PLUS A L'OUEST



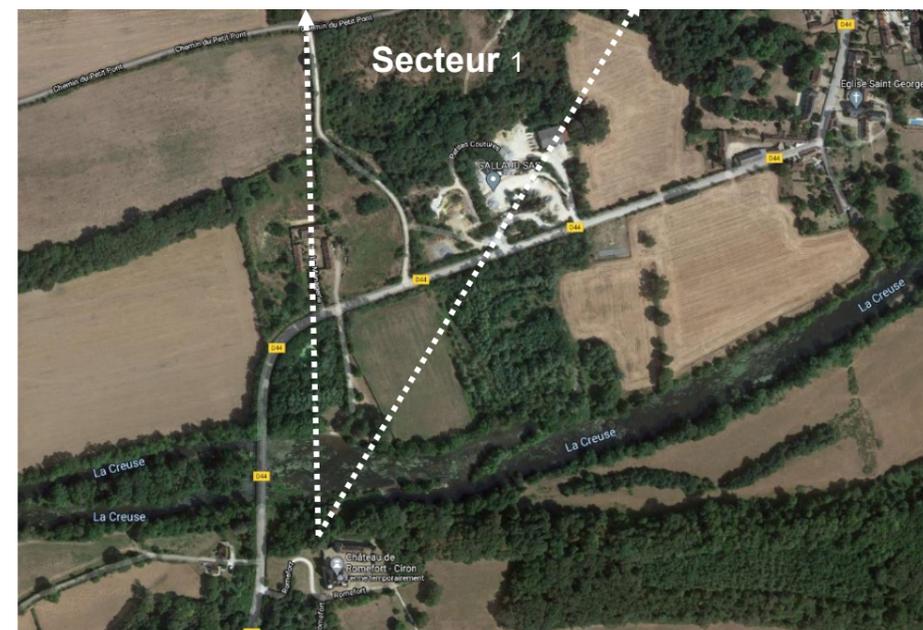
VUE DEPUIS LA COUR DU LOGIS AU BOUT DU PIGNON LE PLUS A L'OUEST



VUE AERIENNE DU DOMAINE DE ROMEFORT



VUE DEPUIS LE NIVEAU INFERIEUR DU TERRAIN EN BORD DE CREUSE) AU PIED DU LOGIS



3 : Monuments aux aéronautes Théodore Sivel (inscrit MH)



4 : Lanterne des morts (classé MH)  
12e siècle



SITUATION DES MONUMENTS REPERTORIES AU CENTRE DE CIRON

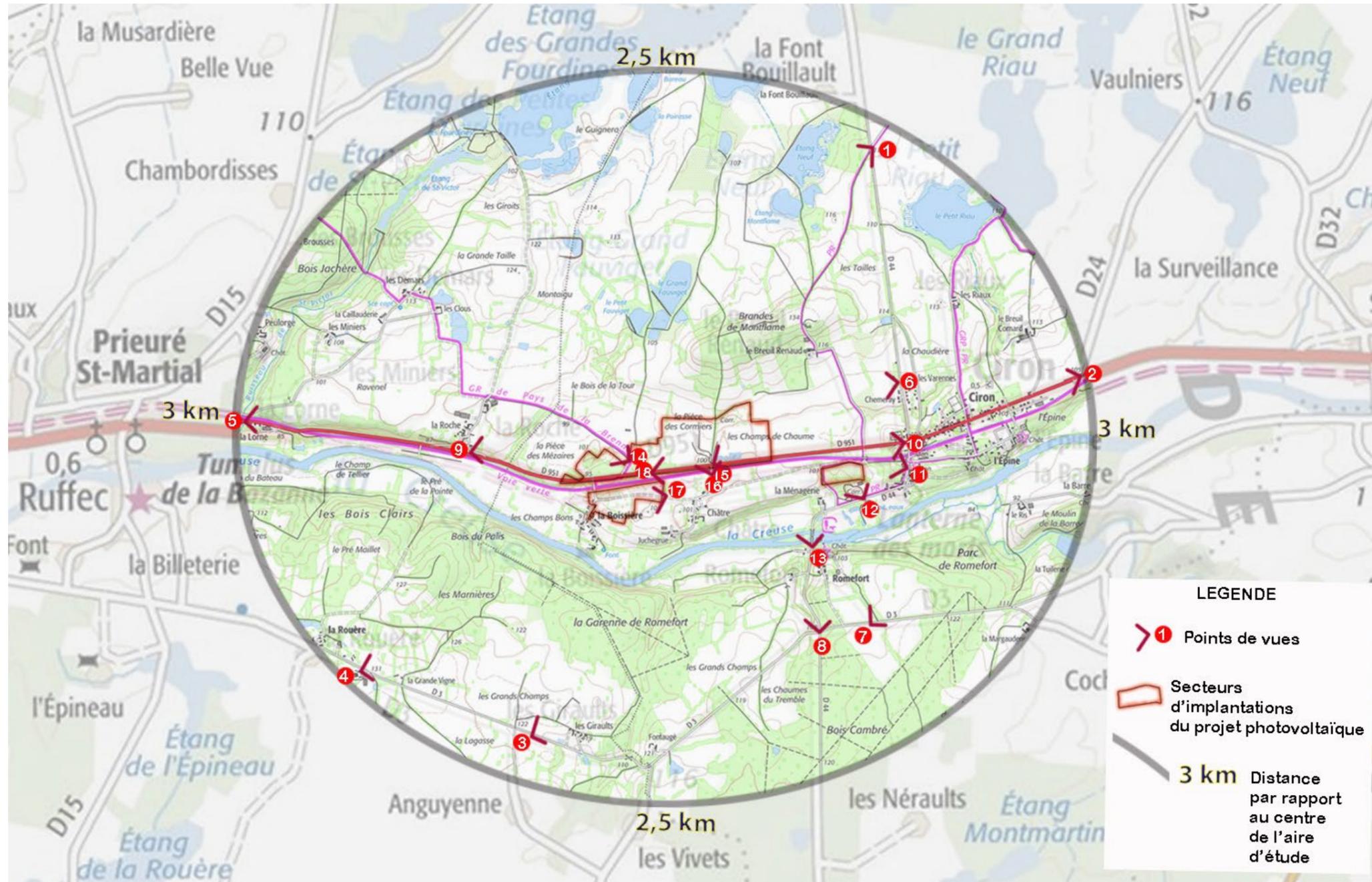
Les édifices suivants (n°3 et4) sont dans le bourg, ils sont inscrits dans le tissu urbain et ne sont pas visibles autre que depuis leurs abords immédiats. **Leur enjeu est faible.**

c) Caractérisation de la sensibilité visuelle du site, reportage photo rendant compte des perceptions du site depuis l'extérieur sur l'aire d'étude éloignée.

Ce reportage photographique permet d'illustrer l'environnement de l'aire d'étude éloignée décrite précédemment et ceci afin de se rendre compte des perceptions des zones d'implantations potentielles depuis l'extérieur et de prévoir l'étendue des influences visuelles.

Suite à l'étude des structures paysagères, 18 points de vue ont été choisis depuis les routes principales, les chemins voisins, les monuments historiques, et les lieux de vies. Ils sont choisis depuis les lieux publics, fréquentés, accessibles et ayant une potentielle visibilité vers le centre de l'aire d'étude.

**Aux vues du peu de données à évaluer compte tenu du contexte paysager peu diversifié (peu de voies de circulations publiques, végétation masquante, habitat regroupé...), les prises de vues ne sont pas classées par thème mais par points de vues stratégiques (croisements, lieux de vies, routes principales, abords des monuments historiques). Ces points de vue sont classés cependant par distance par rapport au centre de l'aire d'étude, le n°1 étant le plus éloigné et le n°18 le plus proche.**



CARTE DE SITUATION DES 18 POINTS DE VUE QUI SUIVENT

**Vue 1** depuis le sentier de randonnée qui traverse la D44 au nord de l'aire d'étude

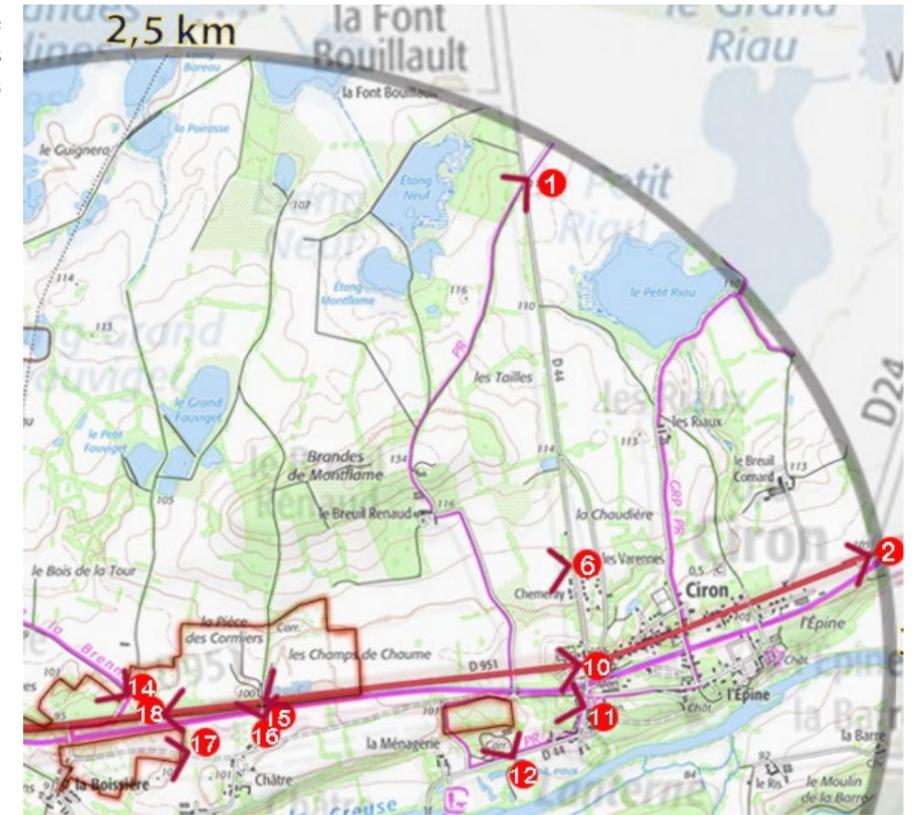
Au nord de l'aire d'étude, un sentier de randonnée qui traverse le Parc National de la Brenne traverse la D44 et se dirige vers le centre le centre de l'aire d'étude et vers la zone d'implantation potentielle la plus à l'est. Ce sentier est très bucolique, il est bordé de haies champêtres et n'offre pas de vues dégagées lointaines. **Les vues sont cadrées par les haies et ne laissent pas la possibilité de voir dans les secteurs d'implantations potentiels des tables photovoltaïques.**



**VUE 1** DEPUIS LE SENTIER A DROITE DE LA D44



**VUE** DEPUIS LE SENTIER A GAUCHE DE D44



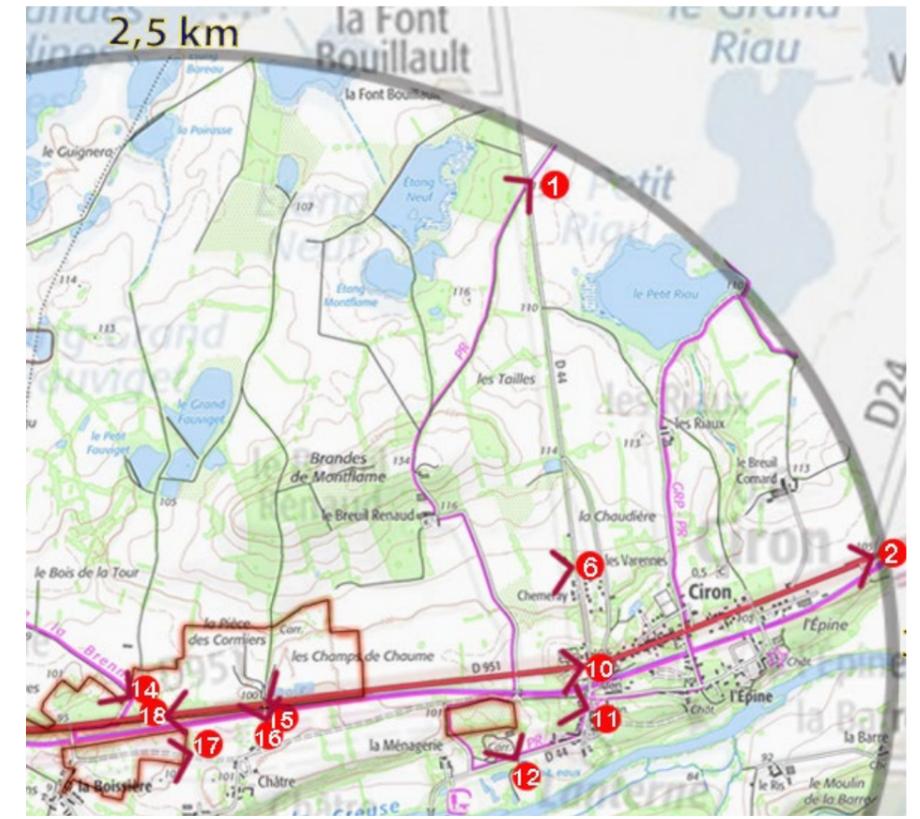
**CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES**

**Vue 2** depuis le croisement de la D24 et de la D951 à l'entrée est de Ciron

La **D951** est la départementale qui traverse le village de Ciron et qui borde au plus près les zones d'implantations potentielles du projet photovoltaïque. Depuis le point le plus à l'est de l'aire d'étude éloignée, sur la départementale, la végétation, la distance (plus de 2 km) et l'habitat ne permettent pas de percevoir les zones d'implantations potentielles. **Les zones d'implantations potentielles ne sont pas visibles depuis l'entrée est du bourg.**



**VUE 2 DEPUIS L'ENTREE EST DU BOURG DE CIRON**



**CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES**

**Vue 3** depuis la D3 au niveau du lieu-dit 'Les Giraults'

Depuis le sud des zones d'implantations potentielles, la D3 (à environ 2 km) est parallèle à la D951 en contre-bas, cependant, le relief et le bocage ne laissent pas de vues ni de surplombs vers les secteurs d'études. **Il n'y a pas de vues lointaines depuis cet axe.** Le boisement au niveau de la garenne de Romefort est dense et masquant.

SECTEUR D'IMPLANTATION POTENTIEL (2.5 km en contre-bas, non visible)



**VUE 3 DEPUIS LA D3 AU NIVEAU 'DES GIRAULTS'**

**Vue 4** depuis la D3 plus à l'est du point 3 précédent au niveau de la 'Rouère'

SECTEUR D'IMPLANTATION POTENTIEL (3 km en contre-bas, non visible)



**VUE 4 DEPUIS LA D3 AU NIVEAU 'DE LA ROUERE'**

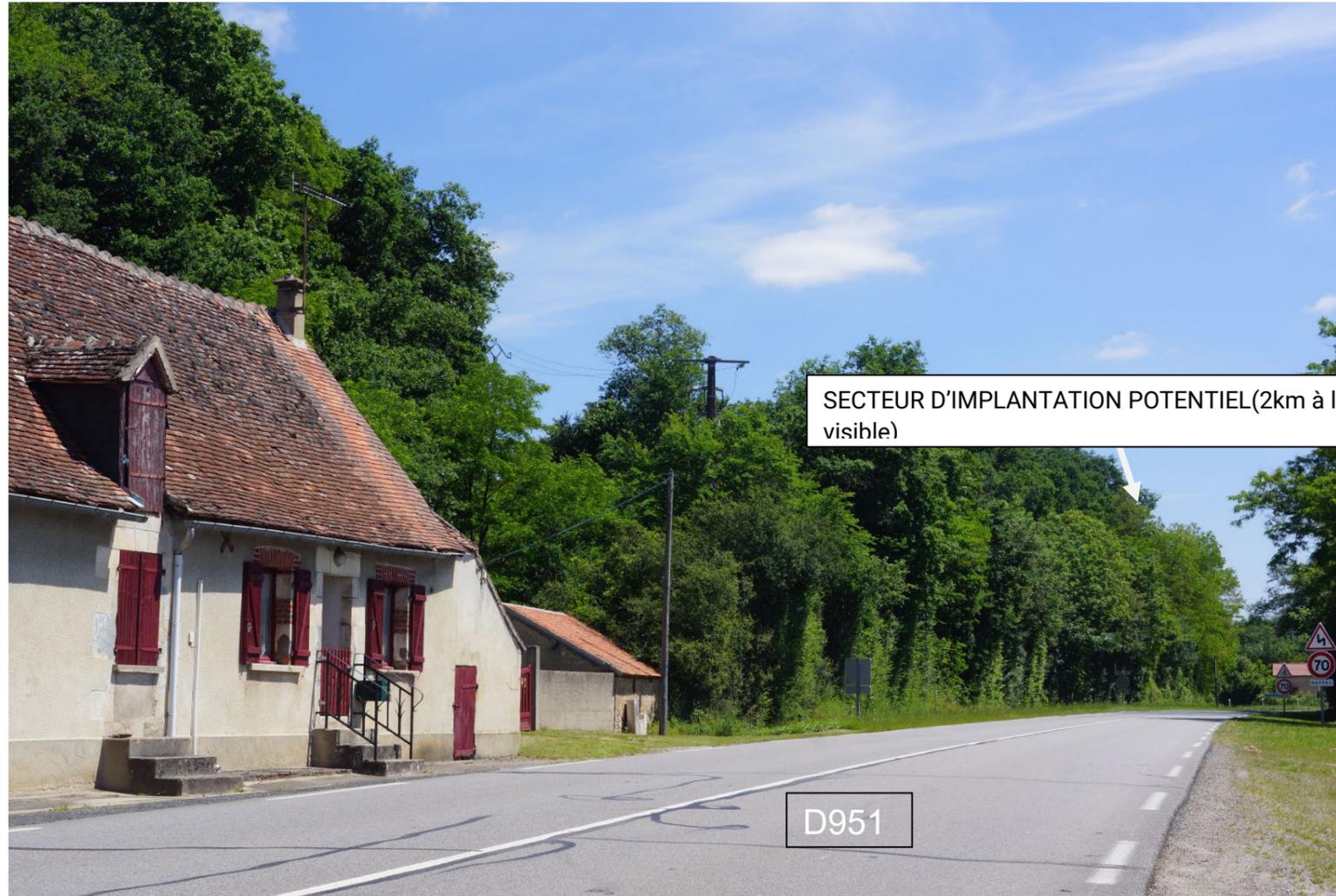
Tout comme précédemment, la distance, les haies et la topographie ne permettent pas les vues lointaines depuis ce point.



**CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUE**

**Vue 5** depuis le point le plus à l'ouest de l'aire d'étude au niveau de 'la Lorne'

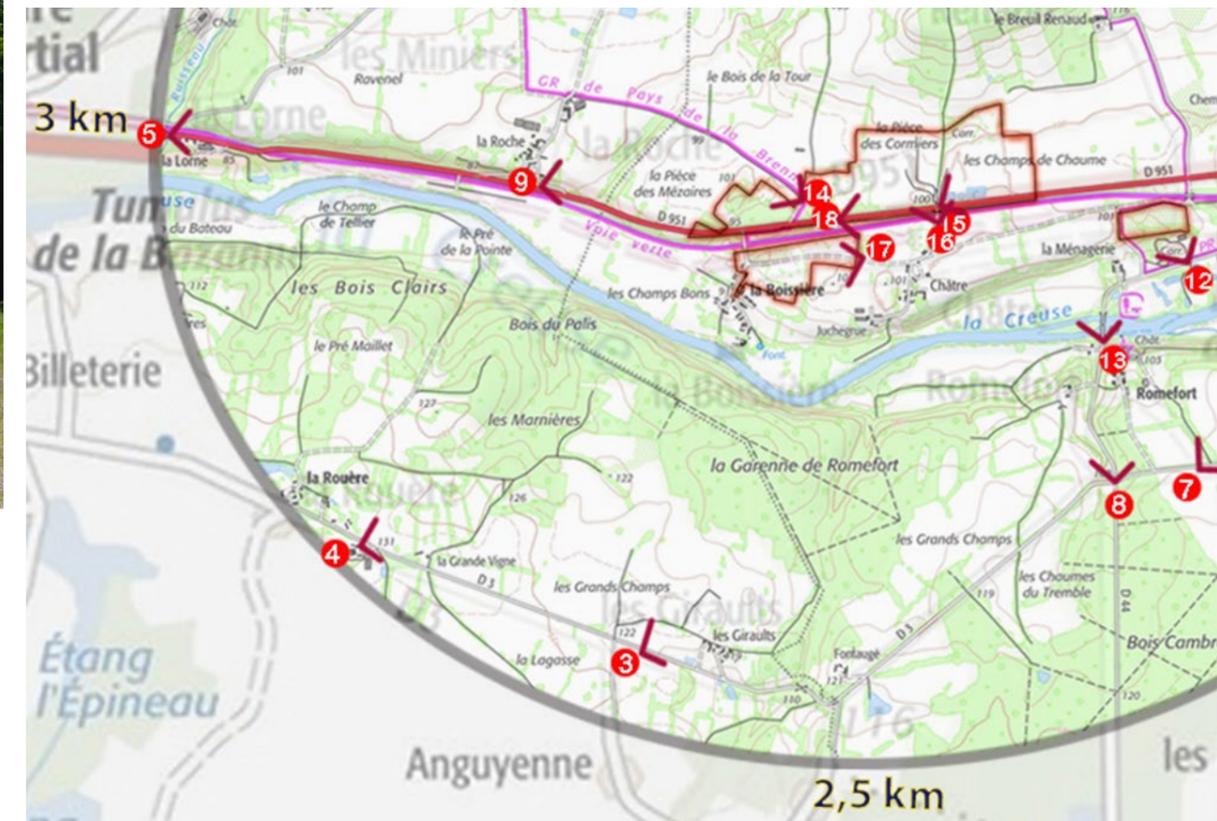
'La Lorne' est un petit groupement de maison le long de la D951 au bord de la Creuse. Cet endroit est encaissé dans le val de la Creuse et adossé à un coteau boisé, **il n'offre pas de vues lointaines**. La végétation est luxuriante et haute.



SECTEUR D'IMPLANTATION POTENTIEL(2km à l'arrière, non visible)

D951

**VUE 5 DEPUIS LA D951 AU NIVEAU 'DE LA LORNE'**



**CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES**